Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 33 (1897)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIIIme ANNÉE BIENNE
N° 18 15 Septembre 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Les enfants. — Un écho de la fête des instituteurs à Delémont. — Projet de statuts. — Institut des sourds-muets à Gruyère. — Jules Besançon. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

LES ENFANTS

Notre maison hier était pleine d'enfants,
C'était le jour des prix. Joyeux et triomphants,
Dans leur petit jargon ils célébraient la fête
Et faisaient un tapage à nous casser la tête:
Et moi, je me disais, à leurs ébats bruyants,
Quand donc finirez-vous, implacables enfants ?
Ils ont fini ; ce soir, par la nouvelle allée,
Comme un essaim d'oiseaux leur troupe est envolée;
Ils sont partis enfin; tout est calme, tout dort ;
Plus de jeux, plus de bruit; mais, hélas ! c'est la mort.
Aimons le mouvement ; les enfants, c'est la vie ;
Aimons leurs jeux, leurs cris et portons-leur envie ;
Ils sont meilleurs que nous : leur âge est innocent,
Et dans leur jeune veine il bouillonne du sang.
Ne les attristons pas par des conseils moroses ;
Ils verront assez tôt le grand revers des choses.
En attendant le jour que garde l'avenir,
Avec eux, sans orgueuil, aimons à rajeunir :
Devant eux est le monde, et devant eux la vie,
Qui toujours de devoirs doit être bien remplie ;
Car, aux mains des mortels, c'est un vase d'airain
Où le vide souvent pèse plus que le plein.

Antony DESCHAMPS,
(Communiqué par M. A. JOSET à Glovelier)

Un écho de la fête des instituteurs à Delémont

Il ne faut hélas! pas toujours s'attendre à beaucoup d'intelligence, de logique dans le vote des masses. La plupart des individus n'ont souvent que des convictions flottantes et, sans trop peser peut-être la portée de leurs actes, donnent leurs voix à des réformes, à des propositions souvent en contradiction, je ne dirai pas, avec le simple bon sens, — il serait pourtant étonnant que tant de gens d'esprit en manquassent par cela seul qu'ils sont réunis, — mais avec ce qui nous semble le progrès, la saine pédagogie.

Ce sont là les réflexions que je faisais en m'en revenant tout bellement du congrès pédagogique de Delémont, le 31 juillet dernier.

Comment, me disais-je, voilà un rapporteur dont chacun reconnaît la compétence musicale; un homme qui a été aux prises avec les difficultés de la pratique; un homme qui a étudié à fond sa thèse; qui s'est inspiré, dans la mesure du possible, des vues des différents synodes et il se trouve, quand même, une majorité pour sanctionner des mesures qui nous paraissent contraires aux vrais intérêts de l'école. Peut-on appeler autrement les propositions tendant à se montrer moins sévère pour la musique lors de l'entrée à l'école normale et pour l'obtention du diplôme? Nous n'avons pas été peu étonné de voir un examinateur pour le chant, à l'examen des candidats au diplôme, se faire l'adversaire d'une proposition qui était tout à l'intérêt du chant dans nos écoles et se mettre ainsi en opposition avec son collègue.

Qu'on me permette ici quelques réflexions! Le chant n'est-il pas une branche comme une autre et, plus que bien d'autres, n'est-il pas capable d'ouvrir les voies à un jeune instituteur, et d'en faire l'homme nécessaire dans une localité? Nos populations, même rurales, tiennent au chant. Il fait aimer l'école et repose des études sérieuses. N'y eût-il que ces seuls avantages-là qu'ils seraient suffisants pour ne pas nous faire voir dans la musique une chose de peu de valeur, qu'on peut reléguer à l'arrière-plan, négliger même tout à fait.

Je ne veux d'autre preuve de son importance que la question que les intéressés font d'ordinaire quand un candidat se présente à un poste de maître d'école. Nos campagnards ne demandent pas s'il est ferré dans les mathématiques, s'il connaît la botanique, la chimie, la géologie; mais ils disent: « A-t-il de la voix ?

sait-il la musique ? peut-il diriger un chœur ? » Dans le moindre de nos villages, quand même on n'y compte aucune société chorale ou instrumentale, on aime que le chant soit enseigné à l'école.

Assez volontiers, nous passerions condamnation sur certains desiderata extrêmes du rapporteur, mais demander moins des élèves-régents serait, à notre sens, un recul que nous ne saurions approuver. Ce serait mettre la musique au-dessous des autres parties du programme, au-dessous de la gymnastique, par exemple, ce qui ne peut et ne doit raisonnablement pas être.

Que conclure maintenant de l'opposition rencontrée par les vœux et désirs de M. Chappuis ?

La majorité a montré qu'elle n'est pas mûre pour cette question ; qu'elle n'y voyait qu'une chose accessoire ou bien qu'elle n'entend point sortir de sitôt de l'ornière. C'est regrettable.

L'ancienne manière d'enseigner le chant a encore trop de partisans. Jadis, on croyait avoir donné un bon enseignement en ces matières quand on avait appris, plus ou moins par routine, des centaines de morceaux comme si on apprenait sa langue rien qu'en récitant des fragments d'auteurs. Il faut pénétrer plus avant dans les arcanes de la musique, si je puis m'exprimer ainsi, pour en posséder le secret.

Ainsi que l'a dit un de nos hommes d'école les plus distingués, il s'agit moins d'apprendre des chants aux enfants que de leur apprendre à lire eux-mêmes la musique. Comme pour la lecture ordinaire, l'écolier doit être mis à même de chanter seul, comme il arrive à lire seul, quitte à être repris quand il s'égare. Certes, il faut regretter la misérable routine retenue et maintenue, à travers les années, pour l'enseignement du chant et ne pas désirer de nous ramener à ce temps-là.

Qui n'avance pas recule. Le travail de M. Chappuis renferme des vues neuves, judicieuses, annonçant un expert habile en la matière, et si tous ses vœux étaient pris en sérieuse considération, il n'en faudrait pas davantage pour faire faire un grand progrès au chant populaire en obligeant tous les maîtres à vouer leurs soins à cet art si noble et si beau.

H. Monnin.

Il faut soigner aussi bien que possible jusqu'à leur fin les malades et les impuissants, sans s'inquiéter d'autres considérations ; mais il faut donner la main au pauvre sain d'âme et de corps pour le retirer du marais et du bourbier.

Denksprüche aus Pestalozzis Schriften
Zürich, Hofer & Burger.

PROJET
de
Statuts de la Société pédagogique de la Suisse romande

ARTICLE PREMIER.

La Société pédagogique de la Suisse romande a pour but de perfectionner les moyens d'éducation et les méthodes d'enseignement, de créer et d'entretenir entre les membres du corps enseignant des relations fraternelles et de solidarité.

ART. 2.

Les moyens d'atteindre ce but sont :

a) Une organisation régulière de la Société dans chaque canton.
b) Des réunions périodiques régulières.
c) La publication d'un journal pédagogique.
d) La discussion de questions scolaires importantes.
e) L'organisation d'une caisse de secours.

ART. 3.

La Société se compose :
a) De membres actifs,
b) de membres agrégés,
c) de membres honoraires.

Sont membres actifs les instituteurs et les institutrices, à quelque degré de l'enseignement qu'ils appartiennent, et les autres personnes s'intéressant aux questions scolaires qui font partie d'une section cantonale de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Sont membres agrégés les instituteurs et les institutrices qui ne se rattachent pas à une section cantonale de la Société pédagogique de la Suisse romande, mais qui contribuent à l'alimentation de la caisse de secours par une cotisation fixée à l'art. 15.

Sont membres honoraires les personnes auxquelles la Société a conféré ce titre pour services éminents rendus à la cause de l'éducation populaire.

ART. 4.

Dans la règle la Société se réunit tous les trois ans en Assemblée générale, soit Congrès scolaire.

Les Assemblées ont lieu successivement dans les divers cantons de la Suisse romande.

Des assemblées extraordinaires ou des réunions de délégués peuvent avoir lieu dans l'intervalle du congrès.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

ART. 5.

La Société est dirigée par un Comité central et par un Comité directeur.

ART. 6.

Le Comité central se compose des délégués des cantons à raison d'un délégué pour 100 sociétaires, ou fraction de ce nombre. Chaque canton a droit à un délégué au moins. Ces délégués sont nommés éventuellement pour trois ans par les sections cantonales. En cas d'empêchement, de décès ou de démissions,

les délégués sont remplacés par des suppléants désignés de la même manière que les membres effectifs.

ART. 7.

Le Comité directeur est composé de cinq membres et de trois suppléants, choisis éventuellement pour trois ans, dans le canton où doit se réunir le prochain congrès. Ce comité est nommé par l'Assemblée générale sur présentation de la section du canton dans lequel il doit avoir son siège. Il entre en fonctions le 1er janvier de l'année qui suit sa nomination.

ART. 8.

Le président du Comité directeur est président de la Société. Il dirige, en cette qualité, les délibérations du Congrès et celles du Comité central dans lequel il a voix délibérative.

Il est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le vice-président du Comité directeur.

Les membres du Comité directeur qui ne font pas partie du Comité central, assistent aux séances de celui-ci avec voix consultative.

ART. 9.

Le Comité central se réunit ordinairement la veille du Congrès sur convocation du Comité directeur. Dans l'intervalle, les consultations ordinaires se font par correspondances circulaires.

Les attributions particulières du Comité central sont :

a) L'examen de la gestion du Comité directeur et des comptes du gérant.
b) Le choix des questions à étudier par les sections cantonales et à traiter dans les réunions générales (Congrès).
c) L'étude des modifications à apporter dans la publication du journal.
d) La fixation du traitement du directeur du journal et du gérant.

ART. 10.

Tout ce qui concerne l'administration proprement dite de la Société et de la caisse de secours rentre dans les attributions du Comité directeur.

Ce Comité prend toutes les mesures nécessaires en vue des réunions générales ordinaires ou extraordinaires, ainsi que des réunions de délégués.

ART. 11.

Il s'occupe surtout de l'administration et de la marche du journal, il veille à ce que celui-ci soit constamment l'organe des sociétaires et qu'il atteigne le but que se propose la Société par sa publication. Il se prononce sur la publication des articles que le directeur ne croirait pouvoir insérer sous sa responsabilité personnelle.

ART. 12.

Sous réserve des traitements prévus à l'art. 14, les fonctions des membres des Comités sont gratuites ; les frais de déplacements seuls sont à la charge de la Société.

ART. 13.

La publication du journal de la Société est confiée :

a) A un membre du Comité directeur qui, sous le nom de directeur, est chargé de la rédaction du journal avec le concours de collaborateurs et de correspondants choisis dans chacun des cantons romands.
b) A un membre du même Comité qui, sous le nom de gérant, est chargé de l'administration financière du journal : abonnements, annonces, etc., ainsi que de la comptabilité et de la caisse de la Société.

Les correspondants cantonaux du journal sont désignés par le Comité directeur sur préavis du Comité des sections cantonales.

ART. 14.

Le directeur du journal et le gérant reçoivent chacun un traitement et une provision sur les recettes de la Société. Les traitements et la provision sont fixés par le Comité central sur le préavis du Comité directeur.

Les collaborateurs du journal sont rétribués par le Comité directeur dans la mesure des ressources de la Société.

ART. 15.

Les membres actifs payent à la Société une cotisation de 5 fr.

La cotisation de 5 fr. comprend l'abonnement au journal et la participation à la caisse de secours instituée par la Société.

Les membres agrégés ne sont rattachés qu'à la caisse de secours et payent une cotisation annuelle de 2 fr. En s'abonnant au journal de la Société, ils deviennent membres actifs. Les membres agrégés peuvent se constituer en sections d'au moins 100 membres qui ont droit à un délégué au Comité central.

Les membres honoraires sont libérés de toutes cotisations.

ART. 16.

La Société aura, par l'intermédiaire de son Comité directeur, des rapports fréquents avec les autres sociétés pédagogiques particulièrement avec les sociétés suisses.

CAISSE DE SECOURS

ART. 17.

La caisse de secours actuelle sera développée autant que possible, et sera alimentée par :

1° Le 50 % des excédants ou bonis nets de chaque exercice,
2° les cotisations des membres agrégés,
3° les dons et legs éventuels des amis de la Société,
4° les bonis provenant de la publication d'un agenda scolaire.

ART. 18.

Les secours aux membres du corps enseignant devenus indigents par suite de circonstances fortuites, seront accordés par le Comité directeur sur la demande des sections cantonales ou de la section des membres agrégés.

SECTIONS CANTONALES

ART. 19.

Les sections cantonales nomment leurs comités ; elles élaborent leurs règlements, s'il y a lieu, et fixent les cotisations qui leur sont nécessaires.

REVISION DES STATUTS. — DISSOLUTION

ART. 20.

Toute section qui désire des changements aux présents statuts, doit faire parvenir ses propositions, au moins deux mois avant le Congrès, au Comité directeur. Celui-ci les soumet avec préavis au Comité central et par lui à l'Assemblée générale.

ART. 21.

En cas de dissolution, les fonds disponibles de la Société seront partagés entre les sections cantonales au prorata du nombre des membres actifs de la Société.

Le présent projet de statuts a été discuté et approuvé par le Comité directeur dans sa séance du 8 septembre 1897 pour être soumis à l'examen du Comité central.

Le Comité directeur.

Institut des sourds-muets à Gruyère

Qui ne connaît la romantique cité de Gruyère, flanquée sur le sommet d'un gracieux petit monticule, au pied du Moléson, à quelques pas de Bulle ? — C'est là que, depuis six ans, existe un Institut, créé pour l'éducation des sourds-muets. Cet établissement est actuellement fréquenté par 50 élèves, dont 44 appartiennent au canton de Fribourg; 3 au canton de Neuchâtel; 1 au canton de Genève; 1 au Valais, et 1 au canton de Berne.

L'examen de fin d'année a eu lieu le 9 août écoulé, en présence de MM. les inspecteurs primaires des cantons de Fribourg. De nombreux parents ou amis assistaient aussi à cette belle solennité scolaire. L'examen, qui a roulé sur toutes les matières du programme primaire, a donné des résultats bien réjouissants. Ces sourds-muets lisent et interprètent fort bien nos livres de lecture; ils font de la grammaire, de l'orthographe et de la composition. Ils raisonnent et résolvent facilement des problèmes de calcul. Ils calligraphient mieux que les élèves de nos écoles primaires. Ils font de l'histoire, de la géographie, de l'instruction civique, le la gymnastique, des ouvrages manuels, etc. On vous déclame avec entrain une charmante pièce théâtrale. Bref, on fait bien les choses et on les connaît d'une manière approfondie; on réfléchit beaucoup et l'on dit tout ce que l'on sait avec un bonheur indicible et une naïve bonhomie. La joie la plus pure et la confiance la plus grande rayonnent sur chaque figure, et le spectateur reste ravi et émerveillé a la vue de tout cela. Et pourtant, à leur entrée dans cet institut, tous ces jeunes gens étaient tristes, sombres et abattus, et il n'y avait chez aucun développement intellectuel. Aujourd'hui, tout est changé, et cela aussi bien au point de vue de l'éducation physique que sous le rapport intellectuel.

Vous avez maintenant devant vous une jeunesse à la physionomie gaie et souriante, aux regards doux et confiants, à la tenue propre et correcte, et à la démarche ferme et de bon goût.

Tout cela est pour ainsi dire prodigieux, et il n'est guère possible de mieux faire. Tout cela est la récompense de l'intelligent dévouement et du talent que déploie tout le personnel enseignant de l'Institut de Gruyère, qui mérite vraiment toutes nos sympathies et notre profonde reconnaissance.

A. Perriard.

† JULES BESANÇON

M. Jules Besançon, professeur à l'Université, est décédé subitement le 30 août, à Yvonand, où depuis de longues années il passait ses vacances, lisant, écrivant et aimant surtout à pêcher et à causer avec les villageois.

Né en 1831, M. Besançon était âgé de 66 ans. Après avoir fait des études de théologie, il avait exercé le saint ministère pendant quelques années. Mais ses goûts littéraires, son esprit caustique et son tempérament ne tardèrent pas à le faire renoncer à la vie pastorale. Une occasion s'étant offerte, il entra au Col-

lège cantonal comme maître de grec et publia en cette qualité quelques manuels destinés à l'enseignement, dont deux recueils de thèmes grecs et un autre de lectures grecques, *Hellénica*, qui sauf erreur, sont encore en usage dans nos collèges classiques.

En 1874, M. Besançon fut nommé professeur de langue et de littérature latines à l'ancienne Académie, aujourd'hui l'Université, fonctions qu'il cumula pendant quelques années avec celles de directeur du Gymnase littéraire. En dehors de ses manuels et de ses cours, son activité professorale ne s'est manifestée que par deux dissertations, l'une sur *Horace*, et l'autre sur *Ovide*, celle-ci figurant dans le «Recueil inaugural de l'Université de Lausanne».

M. Besançon s'était fait connaître du grand public vaudois par la publication d'une douzaine de pamphlets, romans et nouvelles, mélange de satire et d'observation narquoise, dont il suffit de citer les titres pour caractériser la tendance.

Ce sont : *Le moyen de parvenir*. — *Le jeune homme sérieux* et *Le veau d'or*, qui parurent vers 1865.

Puis, de 1872 à 1883, l'époque la plus féconde du défunt : *Le tyran du village*. — *Les Crustacés*. — *Le bedent*. — *Le petit cagnotton*. — *Le souverain bien*. *Mémoires de l'instituteur Grimpion* (2 volumes). — *Le dzozé*. — *Facéties*.

On le voit, tous ces titres sont ceux de scènes de la vie vaudoise, auxquelles il n'a manqué qu'un public moins restreint et peut-être une forme moins spéciale et plus artistique pour prendre rang parmi les belles œuvres littéraires. M. Besançon s'y révèle tout entier, avec sa verve malicieuse, sa bonhomie spirituelle, sa haine de tout ce qui est prétentieux, affecté et hypocrite.

Mais à peindre, à fustiger, dans un aussi petit pays, les travers de certaines classes et de certaines personnes, on s'expose à faire bien des mécontents. M. Besançon en avait fait l'expérience, car, à leur apparition, la plupart de ses livres avaient soulevé de vives controverses.

L'âge avait un peu calmé son ardeur combattive, donné à sa plume quelque chose de moins mordant et ralenti le jaillissement autrefois intarissable de ses traits d'esprit. Car, pour de l'esprit, il en avait, et du meilleur, et nombre de ses *mots* courent encore les rues ou sont dans toutes les mémoires.

Avec lui disparaît une physionomie très originale, un type curieux du Vaudois primesautier, ennemi de toute pose, bon enfant sous ses dehors malicieux. En dépit de ses œuvres satiriques, M. Besançon aimait ardemment son pays et ses concitoyens, et il n'a cessé, jusqu'à la fin, de porter le plus vif intérêt aux affaires lausannoises. On sait le rôle important qu'il a joué dans la question des bâtiments universitaires, dont il s'était constitué le champion inlassable.

P. Rochat
(Tribune de Lausanne.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Cours fédéral pour maîtres de gymnastique, spécialement destiné au personnel enseignant de la Suisse romande.** Le 9e cours fédéral pour maîtres de gymnastique aura lieu à Yverdon du 4 au 24 octobre 1897. Les instituteurs en fonctions, les élèves-régents et les moniteurs d'une section fédérale de gymnastique peuvent y participer.

Le programme comprendra l'étude pratique et théorique du manuel officiel adopté comme projet en 1896.

Suivant décision antérieurement prise, les participants recevront du dépar-

tement militaire fédéral une indemnité journalière de 2 fr. Des démarches ont été faites aussi auprès des cantons dans le but d'obtenir un subside pour leurs ressortissants; jusqu'ici, ces démarches ont toujours abouti. La direction du cours s'occupera du logement et de l'entretien qui seront procurés aux conditions les plus favorables.

Les demandes d'admission devront être envoyées à l'un des directeurs soussignés, **jusqu'au 20 septembre au plus tard.** Les personnes inscrites seront tenues de suivre le cours en entier; aucune participation partielle ne sera tolérée. Le maximum des inscriptions est fixé à 40.

Réunion *lundi le 4 octobre,* à 8 heures du soir, au local de gymnastique, à Yverdon.

Au nom du comité central :
Les directeurs du cours,
Ad. Michel à Lausanne. A. Gelzer à Lucerne.

Ecoles enfantines de Lausanne. Le 1er septembre ont été ouvertes les classes enfantines municipales. L'inspection des écoles enfantines de la ville a été confiée à Mlle H. Soguel de Cernier (Neuchâtel).

FRIBOURG. — L'**Ecole des métiers** de Fribourg, ouverte le 15 janvier 1896 avec quinze élèves, vient de clore son troisième semestre avec trente-deux élèves répartis entre les sections suivantes : 1° Ecole de mécanique de précision; 2° école d'électrotechnique; 3° école de construction du bâtiment (conducteurs de travaux, chefs de chantiers, tailleurs de pierre); 4° école de menuiserie et d'ébénisterie; 5° Ecole de vannerie. Une Ecole de sculpture sur pierre sera inaugurée à la rentrée du 1er octobre prochain. L'établissement a ouvert un internat, où le prix de la pension, logement compris, n'est que de 35 fr. par mois.

L'enseignement, donné par d'excellents maîtres, est théorique et pratique. Chaque élève travaille à l'atelier de 35 à 45 heures par semaine. La durée des études est de deux ans et demi (vannerie) à quatre ans (mécanique de précision, électrotechnique, sculpture sur pierre).

Le semestre d'hiver 1897/98 s'ouvrira vendredi 1er octobre à 9 heures du matin. Les demandes de renseignements et d'inscriptions doivent être adressées à la *Direction de l'Ecole des métiers* à Fribourg, qui enverra gratuitement le prospectus et le programme.

BERNE. — **Synode scolaire.** Le synode scolaire bernois se réunira le 8 octobre à Berne avec l'ordre du jour suivant : 1° Revision du plan d'études; 2° motion König; 3° traitements des maîtres des écoles sectionnées; 4° caisse des retraites du corps enseignant primaire; 5° caisses d'épargne scolaires; 6° imprévu.

Cours normal pour les maîtres des écoles complémentaires. Un cours normal pour les instituteurs des écoles complémentaires aura lieu à Münchenbuchsee du 4 au 16 octobre. La direction en a été confiée à M. Schneider, professeur à l'école normale de Hofwyl. Il faut espérer qu'un cours analogue sera organisé plus tard dans le Jura qui compte une trentaine d'écoles complémentaires.

Rapport de gestion du comité central de la Société des instituteurs pour 1896—1897 *(suite et fin).* Il y a eu quelques changements dans la composition du comité central; M. Armin Leuenberger, instituteur à la Länggasse, a remplacé le président démissionnaire, Mlles Pulver et Haberstich ont été remplacées par Mlles Baumgartner et Stauffer. 163 objets ont été traités dans 18 séances. Les comptes annuels présentent les postes suivants : *Recettes :* Solde actif de 1895, 4432 fr. 05; cotisations des membres, 7624 fr. 80; remboursement de prêts, 2325 fr. 15; intérêts pour prêts de 1896, 208 fr. 80; intérêts du dépôt à la

caisse hypothécaire, 50 fr. 75. Total : 14641 fr. 55. *Dépenses :* Prêts, 7200 fr.; secours, 1219 fr.; assemblée des délégués, 541 fr. 50; gratification au comité central, 500 fr.; frais pour la Caisse de retraite, 393 fr. 20; frais d'administration, 1367 fr. 72. Total : 11221 fr. 42. — Solde actif : 3420 fr. 13.

Etat de fortune : Dépôt à la Caisse hypotécaire, 3002 fr. 10; espèces en caisse, 419 fr. 03; créances chez 38 sociétaires, 10,870 fr. Fortune nette : 14,291 fr. 13; fortune à fin avril 1896 : 10,808 fr. 02; augmentation pour cet exercice : 3483 fr. 11.

Nous ne terminerons pas sans dire quelques mots de deux grandes tâches qui intéressent actuellement à un haut degré notre corps enseignant et qui ont toujours eu l'appui de notre société. Nous voulons parler de la *Caisse des instituteurs bernois* et du *subventionnnement de l'école populaire par la Confédération.* La caisse des retraites est en bonne voie de réorganisation et nous espérons qu'elle pourra bientôt rendre de précieux services.

Les prévisions pour une solution prochaine de la question des subventions fédérales aux écoles primaires, sont peu favorables. Dans nos propres rangs on s'oppose malheureusement à l'emploi immédiat de l'initiative. Nous ne fondons pas grand espoir sur le résultat des délibérations actuelles des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique. Nous ne pouvons nous défendre de l'idée que ces personnes se sont intéressées à cette question, non pas pour favoriser la réalisation, mais plutôt pour la contrecarrer. L'allusion faite dernièrement au Palais fédéral n'est pas non plus de nature à nous donner de grandes espérances. Si la question est reprise par les autorités fédérales, ce qui demandera encore un certain temps, l'école populaire suisse devra se contenter d'une *aumône.* Notre seule chance de succès est et reste donc une *initiative populaire* bien préparée et menée prudemment. Elle seule pourra donner à l'école primaire ce qui lui revient de droit. Que nos sociétaires répandent et fassent fructifier cette idée autour d'eux, afin que le canton de Berne soit prêt lorsque le moment sera venu !

Bienne. — *Cours de perfectionnement.* Sous les auspices du synode libre de Bienne, il est organisé, pour le corps enseignant du district, un cours de dessin (esquisse) d'après la méthode de M. Billeter, professeur, à Bâle.

Cinquante-deux participants se sont annoncés et d'autres suivront peut-être encore. Il sera donné deux cours parallèles; l'un pour dames, l'autre pour messieurs. Le cours a commencé le mercredi 8 septembre. Il aura une durée de huit à dix semaines et est dirigé par M. Clottu, maître de dessin au Technicum. L'Etat et la commune accorderont très probablement des subventions sans quoi les frais du cours tomberont complètement à la charge des participants. C'est le 26 septembre qu'aura lieu à Bienne la réunion de l'*Union suisse* et de la *Société romande de l'enseignement professionnel.* Il s'agit de fondre en une seule ces deux sociétés et de publier un seul organe remplaçant la *Revue Suisse de l'enseignement professionnel* et les *Blätter für den Zeichen- und gewerblichen Unterricht.* Parmi les rapporteurs, nous trouvons les noms de MM. Clottu, Volkart, Léon Genoud et Gillard. TZ.

— † **Andréas Lanz.** Un des vétérans du corps enseignant, M. *Andréas Lanz,* est décédé subitement vendredi matin, 10 septembre. A 7 heures il entrait en classe frais et dispos; à 8½ heures, au milieu d'une leçon de calcul, il s'affaissait tout à coup sous les yeux de ses élèves. Il succombait au champ d'honneur, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Andréas Lanz, né en 1829, a passé 45 années dans l'enseignement. Depuis 1879, il desservait une classe allemande de Bienne. C'était un maître capable et consciencieux ; il avait réellement la vocation. Toujours de bonne humeur, toujours content, il jouissait d'un caractère que beaucoup peuvent envier. S'offrait-il une occasion quelconque de perfectionnement, il était le premier,

malgré son grand âge, à en profiter. Dans nos réunions synodales, il était toujours le plus zélé et vraiment on avait du plaisir à voir cette bonne figure, couronnée de cheveux blancs. Enfin il a toujours été et pour ses collègues et pour tout le monde un cœur généreux, dévoué, serviable.

Que la terre lui soit légère ! TZ.

Section bernoise de la Société des instituteurs suisses. Elle compte 1054 membres et a droit à 11 délégués. Les sept délégués actuels se sont complétés en nommant quatre nouveaux représentants, MM. Hof à Delémont, Wittwer à Langnau, Jordi à Kleindietwyl et Weibel à Berthoud. Une réunion de la section aura lieu le 25 septembre à Berne.

District de Courtelary. *Réorganisation des écoles normales.* La commission d'études, nommée par l'assemblée générale du 31 juillet à Delémont, a eu sa première réunion le 28 août à Sonceboz. Douze membres sur quatorze étaient présents. Après une discussion nourrie et fort intéressante, qui a duré près de trois heures, les propositions suivantes ont été adoptées par la majorité des membres :

1° Les deux écoles normales seront réunies dans la même localité. (La préférence a été donnée à Delémont.)

2° L'admission des élèves se fera sur la base du programme de l'école primaire supérieure.

3° Les cours seront gratuits pour tous les élèves.

4° Les traitements des maîtres seront augmentés; ils ne seront pas inférieurs à 4000 francs.

5° Pour les instituteurs, on demandera en particulier: *a)* que l'internat soit complètement supprimé; *b)* que la quatrième année d'études se fasse à l'université de Berne, à condition toutefois que l'on puisse établir dans cette ville une école d'application française ; *c)* qu'un cours d'économie sociale soit introduit dans le programme des études.

6° Pour les institutrices, on désire : *a)* que l'école compte trois classes, d'une année chacune, au lieu d'une classe de trois ans ; *b)* un remaniement du programme pour y introduire un cours d'économie domestique.

MM. Bourquin, à Corgémont, et Möckli, à Neuveville, ont été chargés de préparer, sur les bases ci-dessus, un rapport qui sera encore soumis à la commission dans le courant de l'automne.

Comme quelques-unes des propositions n'ont pas réuni l'unanimité des voix, il est probable que la minorité présentera aussi les siennes et qu'elle les soutiendra devant l'assemblée générale qui sera convoquée spécialement pour s'occuper de cette importante question. COR.

TESSIN. — **Pensionnat italien en Suisse.** Nous lisons dans la *Semaine littéraire de Genève* du 19 septembre 1896 :

« Lugano possède un établissement connu sous le nom de *Collège Stefano Franscini,* que je recommande par les facilités qu'il offre pour l'étude de la langue italienne et par la modicité de ses prix.

Subventionné et contrôlé par le gouvernement, cet établissement est placé sous la direction de M. *Luigi Grassi*, un pédagogue qui doit sa science à trente années d'enseignement.

L'établissement, à côté de l'enseignement élémentaire spécialement soigné, prépare les élèves à l'admission aux écoles publiques d'instruction supérieure, situées dans le voisinage immédiat, et que ceux-ci sont admis à fréquenter sur la demande des parents. L'enseignement reçu dans ces écoles donne accès à l'Ecole Polytechnique ou aux Universités suisses.

Le *Collège Stefano Franscini* occupe une situation très salubre, possède des cours spacieuses, un grand jardin et un verger. Il n'y a pas d'époque d'admission déterminée. Une surveillance viligante et paternelle est vouée aux élèves,

qui jouissent d'une vie toute familiale. Le côté physique et le côté moral de l'éducation y sont surveillés avec un soin égal. »

TESSIN. — † **Giovanni Cantoni.** L'*Educatore* de Bellinzone, que nous recommandons à nos lecteurs, publie une notice biographique intéressante sur le professeur milanais Giovanni Cantoni qui, de 1851 à 1859, a pris une part importante à la fondation du Lycée cantonal et à l'organisation des gymnases dans ce canton. Vers 1850, l'enseignement moyen était entièrement dans les mains des corporations religieuses. Giovanni Cantoni fut plus tard professeur à l'université de Pavie. Il est connu comme météorologiste. Nommé sénateur en 1879, il est mort à Milan le 15 juillet dernier à l'âge de 79 ans.

SUISSE. — **Examens de recrues.** Voici les résultats des examens de recrues en 1896 dans les 15 plus grandes villes de la Suisse.

Villes	Notes moyennes	Sur 100 recrues ont obtenu des notes Bonnes [1])	Mauvaises [2])
1. St-Gall	5,67	66	2
2. Berne	6,04	58	1
3. Schaffhouse	6,30	45	1
4. Bienne	6,36	51	—
5. Winterthour	6,42	59	6
6. Bâle	6,46	51	2
7. Genève	6,54	47	2
8. Zurich	6,64	52	3
9. Lucerne	6,74	51	6
10. Locle	7,03	36	3
11. Neuchâtel	7,08	42	4
12. Hérisau	7,15	42	2
13. Chaux-de-Fonds	7,20	40	2
14. Lausanne	7,77	35	6
15. Fribourg	8,79	21	7

[1]) La note 1 dans plus de deux branches.
[2]) La note 4 ou 5 dans plus d'une branche.

MEXIQUE. — **A la mémoire de J.-Ul. Rebsamen.** Dans son nº 6 du 15 juillet, *La union escolar* de Oaxaca de Juarez, rédigée par M. Napoléon Vazquez, consacre à la mémoire de Jean-Ulrich Rebsamen, le directeur de l'école normale de Kreuzlingen, un souvenir élogieux et tout plein d'enthousiasme. Rebsamen a contribué à l'organisation des écoles normales mexicaines, probablement par un de ses fils qui a émigré au Mexique. Peut-être qu'un de nos lecteurs pourra nous donner des renseignements plus circonstanciés.

BIBLIOGRAPHIE

La Société et la morale, notes et aperçus par Henri-F. Secrétan. Lausanne, F. Payot, éditeur. Prix ? fr.

Ces fortes études sont le résumé des observations de l'auteur sur l'individu et sur le milieu social dans lequel il vit. Elles sont divisées en 9 chapitres: I. Esquisse de la formation du milieu social; II. Le jeu des intérêts; III. Les mobiles sociaux; IV. Fondements des jugements moraux; V. Le sacrifice; VI. Questions métaphysiques; VII. Solidarité; VIII. La bonne volonté; IX. La civilisation et la natalité.

M. Henri Secrétan touche à tous les problèmes sociaux et moraux qui agitent

non seulement les penseurs de notre époque, mais les masses dans leur lutte pour l'existence et le bien-être. Les vues de l'auteur sont élevées, optimistes. Il a foi dans l'éducation, dans le progrès moral et religieux indéfini. « C'est la famille et l'école qui sont chargées de constituer le sens du bon, du juste. Les chemins battus pendant des siècles qui lient le bien au devoir deviennent les lignes droites de la conscience. Les idées religieuses ont fortifié les idées morales. Le monde céleste ne peut être qu'une extension idéale du monde sensible. »

Nous avons donné déjà une page de M. Secrétan sur le travail des femmes. Nous aimerions à citer encore l'une ou l'autre de ses réflexions si justes sur le christianisme, car il estime que ce qui nous reste de l'enseignement de Jésus « constitue le plus mémorable effort tenté pour affranchir les masses du joug de la théocratie et relever la conscience des opprimés ». Ces réflexions se trouvent dans le chapitre VIII. *La bonne volonté;* nous les recommandons à l'attention de nos lecteurs. H. G.

Der Deutschunterricht von Gustav Rudolph, Leipzig, Ernst Wunderlich, éditeur. 2 vol. br., prix de chaque vol. 2 marcs.

C'est une méthode de l'enseignement de la langue comme il en existe beaucoup en Allemagne et dans la Suisse allemande, tandis que dans la Suisse française, cet enseignement est abandonné à l'initiative et au bon vouloir de chaque maître. On aura beau prétendre qu'un instituteur n'a pas besoin de guide, mais nous savons par expérience qu'il est très difficile de maintenir une sage équilibre entre la composition, les exercices d'ortographe, la grammaire ou l'étude du vocabulaire. Le maître le mieux intentionné risque de donner, sans s'en apercevoir, trop de développement à l'une de ces divisions, tout en négligeant les autres. Comme on le recommande d'ailleurs aujourd'hui, l'enseignement de la langue de M. Rudolph est basé sur le livre de lecture. L'auteur indique d'abord comment il faut développer le langage et la lecture. Le livre de lecture doit avoir un caractère populaire et éducatif; il doit fournir les matériaux nécessaires à l'enseignement de la langue. Les exercices orthographiques doivent déjà commencer en deuxième année scolaire, seulement il s'agit de faire peu mais bien. L'enseignement grammatical doit avoir pour but d'épurer la langue. La composition ne doit pas être la reproduction des idées qu'on a inculquées à l'enfant, mais elle doit être le résultat de l'activité intellectuelle de l'élève. L'ouvrage de M. Rudolph comprend trois cours, dans chacun desquels il traite 20 morceaux. Il les rattache souvent à l'enseignement de la religion, de la géographie, de l'histoire, de l'histoire naturelle cherchant à donner à l'enseignement toute la concentration dont il est susceptible.

H. G.

La funzione educativa della scuola, par E.-P. Paolini. Roma, Tipografia di Balbi Giovanni. Prix : ? fr.

Cette brochure est un plaidoyer en faveur du rôle éducatif que doit poursuivre l'école. L'auteur fait remarquer avec raison que l'école ne peut avoir sur l'individu toute l'influence morale qu'elle est en droit d'exiger, quand la scolarité est réduite au-dessous d'un certain minimum. M. Paolini cite ce qui se passe en Italie. La scolarité obligatoire dure de six à quatorze ans, mais la plupart des élèves quittent l'école à onze ans. L'année a 365 jours, mais l'année scolaire est réduite par les vacances et par les jours de fête à 170 jours. L'élève reçoit 800 heures de leçons par année, mais celle-ci en compte 8760. N'est-il pas puéril, ridicule et injuste de prétendre qu'en 800 heures l'école doive neutraliser tous les effets d'une mauvaise éducation et d'un mauvais caractère ?

H. G.

Die Chemie im täglichen Leben, par le Dr Lassar-Cohn, 2me édition, Léopold Voss, éditeur, Hambourg. Prix : rel. 4 marcs.

Ce livre dont la première édition a été enlevée en peu de mois est un excellent ouvrage de vulgarisation, un vrai livre populaire. Dans une série de douze conférences, l'auteur passe en revue tous les phénomènes chimiques importants. A propos de la respiration, il analyse l'air, parle de la chaleur animale, de la combustion en général, du feu et de sa production. Il passe aux allumettes, au soufre et au phosphore, pour parler ensuite des huiles, du pétrole, du gaz et de la chimie du charbon. On voit que le plan de l'auteur est simple. Il tient compte de toutes les observations utiles au jardinier, à l'éleveur, au vigneron, au tanneur ou au teinturier; il fournit des données utiles à la femme de ménage. Nous citerons en particulier le chapitre consacré au lait, au fromage, au beurre, à la margarine, à l'amidon, au sucre, au régime des diabétiques, à la coloration des bonbons, à la saccharine, au sel, au fer, à la soupe, à la panification, à la cuisson des pommes de terre. Nous pourrions citer des séries analogues à propos de la lessive ou du chauffage pour faire voir que l'auteur a écrit un livre pratique et utile. L'ouvrage est relié solidement et avec goût; le papier est excellent, les gravures sont belles. Aussi comprenons-nous qu'une édition anglaise ait été vendue en peu de temps. Une traduction française aurait également du succès, croyons-nous. H. G.

Statistique des écoles suisses en 1894/95, par le Dr Albert Huber, publiée à l'occasion de l'Exposition nationale de Genève en 1896. 8 vol. br. Prix : 25 fr.

Le Département fédéral de l'intérieur vient de publier le dernier volume de cette statistique importante, qui est un tableau complet de notre organisation scolaire. Les quatre premiers volumes sont consacrés aux écoles primaires; le cinquième volume à l'enseignement secondaire et supérieur; le sixième aux écoles enfantines et à l'enseignement privé; le septième reproduit les tableaux récapitulatifs et le huitième résume la législation scolaire de la Confédération et des cantons, l'organisation scolaire. Nous aurons l'occasion de revenir souvent sur le travail de bénédictin du Dr Huber. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui veulent être quelque peu au courant des affaires scolaires de la Suisse. H. G.

Recueil de problèmes, par F. Maillard. 15me édition refondue et augmentée. Lausanne. H. Mignot, éditeur. Prix : 1 fr. 25.

Ce n'est pas seulement la quatrième édition des problèmes de notre ami feu F. Maillard, mais bien la *quinzième* qui a paru cette année chez M. Mignot. L'éditeur, qui a pris de l'humeur, nous cite les paroles de Jules Janin qui disait : « Je me garde bien de lire les livres dont je dois rendre compte, c'est le seul moyen d'être impartial. » Pour notre justification, nous dirons que ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons le *Recueil de problèmes*, et que l'erreur que nous rectifions est due au peu de soin que nous avons mis à comparer notre copie avec l'épreuve de l'imprimeur. H. G.

Chants populaires pour les écoles. Poésies de Maurice Bouchor, mélodies recueillies par Julien Tiersot. Paris, Hachette & Cie, éditeurs. Prix : 75 cent.

Puisque les instituteurs jurassiens, dans leur réunion de Delémont se sont occupés de l'enseignement du chant, et que, dans le rapport général, il est souvent question de chants, de mélodies populaires, nous les engageons à étudier le recueil de MM. Bouchor et Tiersot. Ils y trouveront certainement plusieurs de leurs idées complétement réalisées. Dans beaucoup de nos chants soi-disant populaires empruntés à l'Allemagne, les paroles sont-elles toujours adaptées à la mélodie? H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Lecture, composition, grammaire et vocabulaire

COURS MOYEN

Le rouge-gorge

Dans le fort de l'hiver, un rouge-gorge se présenta à la fenêtre d'un laboureur comme pour demander l'hospitalité. Le laboureur, répondant à la confiance du petit oiseau, ouvrit la fenêtre et le reçut avec bonté. Le rouge-gorge passa tout l'hiver dans la maison, ramassant les miettes de pain, becquetant les débris qui tombaient de la table, et les enfants l'aimaient beaucoup. Mais, au printemps, lorsque les haies se couvrirent de feuilles, le laboureur ouvrit la fenêtre et son petit hôte s'envola dans le bois voisin, où il bâtit son nid et chanta sa joyeuse chanson. L'hiver revint et le rouge-gorge revint aussi; mais, cette fois, il amena sa compagne avec lui. Les deux petits oiseaux entrèrent avec confiance et ils regardèrent autour d'eux sans s'effaroucher. Le laboureur et ses enfants se réjouirent beaucoup de les voir. Les enfants disaient : « Ces oiseaux nous regardent sans aucune frayeur et paraissent même heureux de se trouver avec nous. — S'ils pouvaient parler, répondit le père, ils vous diraient : « La confiance fait naître la confiance; l'amitié engendre l'amitié. »

KRUMMACHER.

1° Lecture et compte-rendu

A. Introduction

Qui a déjà vu un rouge-gorge ? C'est un petit oiseau vif et joyeux. Il a un habit brun, un gilet rouge sous lequel apparait une chemise blanche. Tenez, voici une gravure qui le représente (*Les oiseaux utiles* de Lebet). On le trouve dans les jardins, dans les haies, dans les buissons et les forêts. Ses petits ont un plumage foncé. Il arrive que le rouge-gorge passe l'hiver chez nous et il a souvent froid et faim. Il cherche à se rapprocher des habitations et l'oiseau que vous avez vu l'autre jour à la fenêtre de l'école était un rouge-gorge.

Il y a un an ou deux, vous avez appris une poésie dans laquelle il est question d'un oiseau qui vient demander asile à de braves gens. Qui peut me la réciter ? — A toi, Gustave.

« Pic ! pic ! . . . — Qui frappe aux carreaux ? — Ouvrez vite, par charité ! Je n'ai ni feu ni gite ; etc.

Nous allons lire l'histoire d'un rouge-gorge qui s'en est tiré comme le petit frileux. Je vous dirai même qu'il a eu confiance dans les bonnes gens qui l'ont nourri pendant l'hiver. Comment pensez-vous qu'il a pu témoigner cette confiance ? — Oui, en revenant. Même mieux que ça. Mais vous le verrez par le morceau que nous allons lire.

B. Explications

1° Plan : 1° Le rouge-gorge entre chez le laboureur.
2° Le rouge-gorge passe l'hiver chez le laboureur.
3° Le rouge-gorge quitte le laboureur.
4° Le rouge-gorge revient chez le laboureur.

2° Vocabulaire. *Le fort de l'hiver* = le moment de l'hiver où le froid atteint son plus haut degré. C'est le motif de l'action du rouge-gorge.

Laboureur = paysan, cultivateur, agriculteur, celui qui travaille la terre. *Labeur* et *labour* ont la même origine.

Demander l'hospitalité = demander un gîte, un asile et de la nourriture.
Becqueter ou *béqueter* = manger en frappant du bec.
Les miettes de pain, les débris qui tombaient de la table est une image biblique qui nous indique que personne ne voyait sa part diminuée pour nourrir le petit oiseau. A quel récit biblique fait-on ici allusion ?
Printemps = premier temps, première saison.
Son petit hôte = l'oiseau, le rouge-gorge. L'hôte est tantôt celui qui reçoit, qui loge, qui nourrit quelqu'un sans rétribution, tantôt celui qui est l'objet de cette faveur. *Hôte* est de la même famille que *hôtel, hôtelier, hôpital, hospitalité.*
S'envoler = s'éloigner en volant, *s'enfuir*. Trouver d'autres mots en *en*.
Revenir = venir une seconde fois.
Compagne = celle qui vit avec, celle qui mange le même pain; ici la femelle de l'oiseau.
Sans s'effaroucher = sans avoir peur, sans s'effrayer.
S'ils pouvaient parler indique une condition.
Fait naître = *engendre* = produit.

C. Résumé

Pourquoi le rouge-gorge a-t-il frappé à la fenêtre du paysan ? A-t-il eu à regretter sa confiance ? Comment s'est-il montré envers son bienfaiteur ? Comment le rouge-gorge est-il nommé pendant le temps qu'il passe chez le laboureur ? Pourquoi le laboureur lui a-t-il rendu la liberté au printemps ? Pourquoi le laboureur et ses enfants se réjouissent-ils en voyant revenir deux oiseaux ? Le paysan a-t-il raison quand il dit : « La confiance fait naître la confiance ; l'amitié engendre l'amitié. »
Compte rendu oral.

2 Exercices de langue

A. Composition

a) But général : Nos devoirs envers les animaux.
b) Les oiseaux en hiver.

Plan. 1° Pourquoi les oiseaux souffrent en hiver.
2° Les souffrances des oiseaux.
3° Comment il faut leur venir en aide.

Sujet traité. 1° Pendant l'hiver la neige tombe et les vents froids soufflent avec violence. La terre est couverte d'un blanc manteau.
2° Les oiseaux ne peuvent plus trouver leur nourriture. Les pauvres moineaux, les petits pinsons et les joyeux rouges-gorges meurent presque de faim et de froid.
3° Ils se rapprochent de nos maisons. Nous mettons du pain, du blé, de la viande, des pommes de terre sur une planche, à leur portée. Au printemps ils nous réjouiront par leurs gaies chansons.

c) Autres sujets analogues.
1° L'été et l'hiver d'un petit oiseau.
2° L'enfant et l'oiseau en hiver.
3. Comment j'ai ranimé un petit oiseau que le froid avait engourdi (Lettre).

B. Dictée préparatoire

Le rouge-gorge est un oiseau qui a la gorge rouge. Il bâtit son nid aux premiers beaux jours, c'est-à-dire au printemps. Une nichée compte de quatre à sept oisillons. Le rouge-gorge s'apprivoise en peu de temps. Il est d'une grande gentillesse et d'une confiance excessive. Il se nourrit d'insectes, de vermisseaux; en automne il mange aussi des mûres, des alizes, des raisins.

C. Exercices orthographiques et grammaticaux

a) Dérivés, suffixes.

Former des noms en *esse* au moyen des mots : gentil, sage, poli, petit, jeune, vieux.

Former des noms en *ier* au moyen des mots : pomme, poire, prune, cerise, mûre, alize, abricot, amande, coing.

b) Diminutifs.

Former des diminutifs en *on* au moyen des mots : oiseau, corde, carafe, ceinture, aiguille, aigle, âne, glace, fleur, chant.

Former des diminutifs en *et* au moyen des mots: livre, cabine, coussin, feuille, plume, jardin, baril, boule, sac, wagon.

c) Composés, préfixes.

Réunissez deux mots pour faire un seul nom : rouge et gorge, rouge et queue, premier (prime) et temps, grand et mère, grand et père, plat et fond, arc, en et ciel, tous et jours, fer et blanc, vin et aigre.

Emploi et suppression du trait d'union.

Indiquez les verbes du morceau commençant par le préfixe *re* ou *ré : recevoir, revenir, réjouir, regarder, répondre, ramasser.*

Ajoutez le préfixe *re* aux verbes suivants pour en faire de nouveaux : présenter, passer, tomber, demander, ouvrir, bâtir amener dire, faire, couvrir, paraître, trouver.

d) Permutation.

Copiez les quatre premières phrases du morceau en remplaçant *un rouge-gorge* par *deux rouges-gorges.*

D. Dictée finale

Ecrire sous dictée le texte de la leçon en l'abrégeant.

H. Gobat.

Sujets de composition

1° Notre famille

Combien êtes-vous en ménage? Que fait votre père? Quels instruments il manie. Les peines qu'il a pour gagner le pain de tous. Ce que fait votre mère. Combien de vos enfants vont à l'école. Ce que font les autres. Sont-ils en service? Apprennent-ils des états? Gagnent-ils déjà quelque chose? Avez-vous encore de jeunes frères et sœurs ne venant pas à l'école? Les enfants d'une même famille doivent s'aimer tendrement. La famille est un sanctuaire béni dont on garde un éternel souvenir. C'est l'oasis au milieu du désert de la vie. Terminez en disant que vous aimez votre famille plus que tout ce qu'il y a au monde.

Quelle saison préférez-vous?

(Lettre à un ami)

Chacune des saisons a ses agréments. Toutefois vous plaisent-elles également? Vous écartez l'hiver comme trop froid et, l'été, pour le défaut contraire. Il reste donc... Dire vos préférences entre l'automne et le printemps. Ce dernier, bien belle époque. Température douce, oiseaux, beauté des arbres, du gazon, de la nature entière. Tout est vie et mouvement, mais provisions épuisées chez beaucoup de pauvres gens. La faim menace quelquefois plus d'une chaumière, surtout quand le commerce va mal, que l'industrie languit. En automne, au contraire, la plus pauvre famille ne manque plus du nécessaire. Maisons, greniers, caves se remplissent. Beau temps, pas trop chaud ni trop froid. Vacances. Plaisirs des bouviers. Vous préférez cette saison parce que c'est le moment de

la récompense pour tout homme qui travaille. Raisins, fruits. Nature donne alors ses trésors et l'homme reconnaissant lève les yeux au ciel et remercie l'auteur de tout bien. J'aime l'automne, vive cette agréable saison !

Salutations affectueuses. H. Monnin.

Développement du sujet «Les agréments de la lecture» donné dans le numéro précédent

L'homme et l'enfant ne peuvent pas toujours travailler car, à la longue, le travail fatigue, énerve, tue le corps. Il nous faut donc une récréation pour réparer nos forces et ramener la calme dans nos âmes.

La lecture est une des plus agréables distractions, l'une des plus innocentes et des plus profitables. Le livre et le journal amusent l'esprit, meublent l'intelligence. Celle-ci doit être nourrie aussi bien que le corps. Aisément on reconnaît les gens qui ont de la lecture; ils sont plus instruits que d'autres; leur conversation est plus variée, plus riche. La lecture, bien faite, renouvelle le fonds d'idées de l'individu, elle en fait un homme autre par les horizons nouveaux qu'elle découvre devant ses regards. L'homme qui ne lit point se prive d'une des plus douces jouissances de la vie; il se condamne à une sorte d'enfance éternelle.

Aujourd'hui la librairie a multiplié les publications utiles, instructives, amusantes, et les bibliothèques pénètrent un peu partout. Il est donc facile de se procurer une lecture intéressante et profitable.

Quel plaisir plus doux qu'une heure ou deux passées, en hiver, au coin d'un bon feu, et, en été, sous l'ombre du verger, avec un volume amusant ! On vit des pensées d'autrui, on parcourt le temps et l'espace en imagination, et l'on peut même faire le tour du monde sans quitter ses sabots.

(Ecole de Bourrignon.)

Cours élémentaire de littérature française

Deuxième partie. — Renaissance

I. Renaissance et Réforme ; la Pléïade

La fin du XVme siècle a été marquée par des événements d'une grande importance : découverte de l'imprimerie (1450), prise de Constantinople par les Turcs (1453), découverte de l'Amérique (1492). Le livre, instrument d'émancipation par excellence, s'est substitué au manuscrit; les Grecs, chassés d'Orient, ont apporté en Italie les grandes traditions de l'art antique ; au sens figuré, comme au sens propre, l'horizon s'est élargi. L'ère des *temps modernes* commence.

C'est au XVIme siècle qu'éclata la double révolution qui caractérise ce renouvellement du monde pensant : révolution artistique et littéraire ou *Renaissance*, révolution philosophique ou *Réforme*.

La Renaissance ne fut pas seulement une résurrection des lettres anciennes; ce fut une excitation soudaine à réaliser le beau, une fécondation merveilleuse de tous les grands esprits qui cherchaient et attendaient. . . On remonta aux sources pures de l'art, on étudia avec passion les grands maîtres de la Grèce et de Rome, et, loin de copier d'une façon servile et pédante ces modèles, on apprit d'eux l'originalité et la liberté. Ce que fut la Renaissance littéraire et artistique en Italie, avec Dante, Pétrarque, Michel-Ange et Raphaël, nous n'avons point ici à nous en occuper; c'est en France que nous allons étudier ce mouvement admirable.

Disons, auparavant, quelques mots de la Réforme, du progrès moral inséparable du progrès intellectuel.

Durant tout le moyen âge, l'Eglise catholique avait travaillé à conquérir le monopole de la pensée. Elle brûlait quiconque émettait une opinion contraire à la sienne. Elle voulait disposer à son gré *de toutes* les volontés... Mais l'âme qui peut lire et méditer revendique bientôt son indépendance. Un Médicis, un artiste, qui aurait mis le Paradis à l'encan pour embellir d'une fresque nouvelle l'église Saint-Pierre, Léon X, monta sur le trône pontifical; il jugea bon d'exploiter une société corrompue et dévote et ordonna qu'on vendît des permis de pécher, des *indulgences*. La conscience de Luther se révolta... C'en était fait de la toute-puissance de l'Eglise catholique. Désormais, on ne se courberait plus, dans un asservissement aveugle, sous son autorité absurde; on discuterait les dogmes, on penserait librement... La Réforme, retour au pur esprit de l'Evangile et affirmation hardie d'indépendance morale, fut établie en France par Calvin.

On ne s'étonnera pas qu'au temps où le monde pensant était ainsi en effervescence, la littérature elle-même ait revendiqué une plus grande liberté.

Un jeune homme qu'une surdité précoce forçait de renoncer à la cour et aux armes, Pierre de Ronsard, s'enferma avec ses amis Du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle et Pontus de Thyard dans un collège dont le savant Daurat venait d'être nommé principal, et il résolut d'enrichir la langue française de toutes les expressions qui donnaient aux langues anciennes leur souplesse et leur ampleur.

Le groupe des sept poètes prit d'abord le nom de *brigade,* puis celui de *Pléïade,* emprunté à une constellation du ciel. Ronsard et ses amis travaillèrent, durant sept ans, avec un zèle admirable. En 1549, Du Bellay publia le manifeste de la nouvelle école : «*Défense et illustration de la langue française.*» Il demandait qu'on substituât aux genres trop minces de notre vieille poésie les genres renouvelés de l'antique et qu'on enrichît la langue, en usant de mots purement français.

L'erreur des poètes de la Pléïade était de croire qu'une volonté individuelle agit sur la langue et peut lui imposer des lois. — Ils eurent une action plus efficace en passant de la théorie à la pratique et en composant de beaux vers dans les formes qu'ils recommandaient. Ils suivirent le précepte que devait donner, deux siècles plus tard, André Chénier :

« Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.»

HENRIETTE DUPORTAL.

MATHÉMATIQUES

Qu'il y ait par le monde des gens habiles, adroits, arrivant à leurs fins par tous les *trucs* imaginables, nul ne le contredira.

Qu'est-ce-que la réclame? un truc! La mode? une succession étonnante de trucs! Nous ne prenons que ces deux exemples et cependant il y a encore tant et tant de choses qui agissent sur nous sans que nous nous en rendions bien compte, qui nous attirent, nous séduisent, nous captivent, par leurs formes, leur couleur, leur musique, leur parfum, leur harmonie d'ensemble, que nous sommes pris alors que nous nous croyions bien forts, alors que nous portions aux nues notre personnalité et notre *moi* volontaire.

Y a-t-il là un mal? Nous ne le croyons pas. D'ailleurs, des trucs, il en faut; qu'en pensez-vous, Mesdames et Messieurs? et la preuve en est dans ce fait que si les savants n'avaient pas employé un truc, au XVIIme siècle, en faveur du calcul, nous risquerions fort de voir cette branche si importante occuper un rang bien inférieur à celui qu'elle est en droit d'occuper aujourd'hui.

Profondément écœurés, en effet, du délaissement dans lequel croupissait le calcul, nos savants firent tout simplement une merveille; ils furent étonnants d'adresse, de labeur acharné, pour donner à cette science si abstraite et si horripilante, une forme moins revêche, moins glaciale, plus avenante. Les règles qu'ils publièrent étaient en vers, je vous prié : le calcul devint poésie! Truc. Les titres de leurs ouvrages se firent si alléchants, si parfumés, qu'on se figurait acheter de l'eau de Jouvence ou de l'ambroisie! Truc! Les opérations elles-mêmes revêtirent parfois des formes si majestueuses, si artistement façonnées, qu'on se figurait être en plein art architectural, au milieu des temples d'Ephèse et des merveilles de Phidias! Truc! — Et la poésie se lisait comme nous lisons Lamartine, Hugo ou Musset; et le livre s'achetait comme s'achètent l'héliotrope et l'eau de Cologne; et notre pauvre et humble calcul s'infiltrait dans les masses, prenait racine et se développait de plus en plus! L'unique vérité d'ici-bas triomphait, attendant Pestalozzi et les méthodes modernes! Voici quatre exemples de ces opérations machiavéliques, faites pour le chercheur et l'amateur, exemples qui dénotent chez nos ancêtres une routine parfaite, je l'accorde, mais aussi une connaissance étonnante de notre système de numération.

79745	97548
× 64789	× 69457
30	63
2420	48
361635	4549
54242840	2472
4236423245	363535
28634836	303632
497254	81282528
5681	42451640
63	5463202056
5160119905	6775391436

123456789	1645 × 3456
123456789	3
12345678987654321	18
2469135765432 10	12
3703703197531	15
49382730741	20
617284951	1625
7407161	242030
86471	43024
981	536
11	6
152415787501905 21	5685120

Voilà de la gymnastique! ou je ne m'y connais plus. Ouf! Nous aimerions bien savoir si les polissons d'alors ne se faisaient pas un malin plaisir de profiler dans leurs opérations la caricature du magister. L'histoire, malheureusement, ne dit rien à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces efforts puissants, ces trucs multiples donnèrent un vigoureux essor à une branche de l'enseignement dont personne aujourd'hui ne peut contester la haute valeur intellectuelle et morale.

HENRI PRÊTRE.

Pensionnat Stefano Franscini

Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36 Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15**.

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

Imprimerie C. Schweizer & Co.,
BIENNE.

ANÉMIE

PILULES du Dr BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de *50 ans* par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci-contre :

BLAUD

12 **A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.**

Dans un des plus importants

Etablissements d'éducation

de l'Allemagne du Sud

la place de

maître de conversation française

est à repourvoir pour le 22 septembre.

Les postulants ayant une instruction académique sont priés d'adresser leurs certificats ainsi que leur photographie sous chiffre **V 2491 à**

Haasenstein & Vogler, A. G.,

(H 62494 a) 55 **Carlsruhe** (Bade).

On cherche à entrer en relations** avec personne capable **d'aider à la préparation rapide d'un diplôme d'école supérieure quelconque** en Suisse ou à l'étranger. Offres sous initiales M 4086 Z à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich. 59

L'INUSABLE

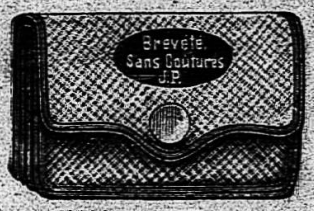

Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles, c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple sans couture,** avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. **A. Joannot-Perret,** fabricant à **Faoug** (Vaud).

58

Accepterait des agents

Aux merveilles de la science

APPAREILS

ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES

et

JOUETS ARTICULÉS

Phonographes, Système Lioret

No. 1 **fr. 25.** — No. 2 **fr. 150.** —

Catalogue illustré; plus de 300 dessins. Fournitures pour écoles d'arts et métiers, écoles professionnelles et d'apprentissages. Pièces détachées, etc., etc.

JULES GALÉ,

43 13, rue du Stand, **GENÈVE.**

Un jeune homme

intelligent désire entrer en pension chez un instituteur de la Suisse française, où il aurait l'occasion de fréquenter une école primaire ou secondaire. Prix 70 fr. par mois. Adresse: J. Fürst, Sekundarlehrer, Hinweil, cant. de Zürich. 60

Poste vacant

On demande pour un grand institut de garçons de la Suisse centrale un **maître de français.** Entrée 1er octobre 1897.

Les candidats, Suisses romands ou Français qui possèdent la langue allemande, sont priés de se faire inscrire, en envoyant les certificats d'usage, sous chiffres 48 F. G. à l'expédition du journal *l'Educateur* à Bienne. 48

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance

Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes Méd. d'arg. pour les instruments de musique Médaille de bronze, la plus haute récompense décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique.*

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENÈVE

MOBILIER SCOLAIRE

à céder à bas prix (H 7514 X) 61

Pharmacie **Wachsmuth,**

Molard, 15, **GENÈVE.**

CHOCOLAT SUCHARD

Ce numéro comprend 20 pages

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIIIme ANNÉE — BIENNE

N° 19 — 1er Octobre 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :
M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :
M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :
M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. **W. Rosier**, prof.; **Louis Favre**, **Baatard**, inst. à Genève; **Ch. Thorens**, inst., à Lancy. — VAUD : MM. **F. Cornamusaz**, inst. à Trey; **F. Guex**, directeur des Ecoles normales; **Gagnaux**, adjoint au Département; **Henchoz**, inst., à Lausanne; **Dériaz**, inst., à Dizy; **Rochat**, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. **L. Latour**, inspecteur, à Corcelles; **Clerc**, directeur, La Chaux-de-Fonds; **Grandjean**, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. **Léon Genoud**, directeur. — JURA BERNOIS : MM. **Mercerat**, inst., à Sonvillier; **H. Duvoisin**, directeur, à Delémont; **Schaller**, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : **Fr. Fritschi**, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. **Dr. A. Gobat**, conseiller d'Etat, président honoraire. — **A. Gylam**, inspecteur, président. — **F. Bueche**, vice-président. — **H. Gobat**, rédacteur en chef. — **A. Baumgartner**, gérant. — **F. Bœgli**, secrétaire. — **E. Péquegnat**, **H. Prêtre** et **E. Germiquet**, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Accords. — Réparations.

64

FONDÉ 1807 **HUG FRÈRES & Cie, ZURICH** FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement

Pianos de construction **solide**, châssis en fer, haut. 126 cm., **excellent mod. suisse**, à 7 octaves **fr. 675**

Pianettino de 5 octaves **fr. 375.**

Piano d'étude de 6 octaves **fr. 550.**

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS **américains** et **allemands, pour la famille, l'église** et **l'école, depuis 110 fr.**

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS pr **séminaires, régents** et **élèves,** avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.

Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.

Vient de paraître :

Deutsches Sprachbuch für französische Sekundarschulen

de J. SAHLI, professeur au Technicum de Bienne.

IIme édition entièrement revue et augmentée.

Ce manuel est rendu **obligatoire** par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Il correspond aux exigences de l'école moderne et sert aussi bien de grammaire que de livre de lecture. La grammaire y est restreinte à un minimum et s'apprend par des exemples tirés de la vie pratique. La lecture à la fois facile et instructive et les exercices de conversation forment la partie la plus importante de l'ouvrage.

Il vient d'être introduit dans les classes primaires françaises de la ville de Bienne.

Envoi à l'examen sur demande. 65

Prix : Fr. 1. 50 cart.

L'ÉDITEUR :

A. RÜFENACHT, librairie-papeterie, BIENNE.

La seconde partie paraîtra au printemps prochain.